

## Conditions de location

Pour plus d'information nous contacter à: [bookings@loireindulgence.com](mailto:bookings@loireindulgence.com)

Vous devez accepter les termes et conditions décrits ici avant de signer le formulaire de réservation et de payer les frais.

### 1. Paiement

- 1.1. Les réservations ne seront confirmées à la réception d'un formulaire de réservation signé et le paiement du dépôt, ou si la réservation est en cours effectuées moins de 6 semaines, le paiement total.
- 1.2. Tout acompte versé est non remboursable.
- 1.3. Le montant total de la location doit être payé 6 semaines avant la date d'arrivée. Si ce montant ne sont pas payés à temps, se réserve le droit d'annuler la réservation et tout paiement sont abandonnées.
- 1.4. Des frais de nettoyage et de blanchisserie de 75 € par réservation sont déjà inclus dans le montant de la réservation.
- 1.5. Une sécurité / caution de 200 € sera demandée, en espèces, à l'arrivée à la propriété. Ce montant sera remboursé après une inspection au départ s'il n'y a pas de nettoyage endommagé ou manquant ou supplémentaire. Si cela ne serait pas le cas, le dépôt de sécurité / dommages seront conservés pendant une période suffisante pour remédier à tout dommage ou perte, le reste est retourné un mois avant la date de départ.
- 1.6. Les paiements doivent être effectués comme décrit sur le formulaire de réservation et la correspondance par courriel.
- 1.7. Si requis par votre banque, tous les frais bancaires sont à la charge de la personne effectuant la réservation. Le propriétaire n'accepte pas de payer les frais de virement bancaire.

### 2. Annulation

- 2.1. Après paiement, frais de location ne sont pas remboursables. Dans le cas d'une annulation avant l'arrivée après le paiement des frais de location en totalité, si le propriétaire peut relouer un autre client pendant toute la durée de la réservation effectuée, un remboursement sera disponible moins le montant de dépôt et des frais d'administration et de rabais offerts pour sécuriser la nouvelle réservation.
- 2.2. Le propriétaire conseille aux clients de souscrire une assurance voyage.
- 2.3. Une annulation ne peut être acceptée par la personne qui a signé le formulaire de réservation original.
- 2.4. Départ anticipé ne donnera pas lieu à un quelconque remboursement par le propriétaire.
- 2.5. Dans le cas peu probable où le bien cesse d'être disponible pour la période de la réservation, un remboursement complet pour la période du hébergement n'est pas disponible sera fourni.

### 3. Responsabilité

- 3.1. Le locataire s'engage à accepter la responsabilité pour les dommages causés à la propriété, ou tous les éléments qui composent cette réservation, par eux ou par leurs invités, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages à l'immeuble en aucune façon, l'endommagement des appareils et / ou équipements fournis, ou tout autre élément fourni dans le cadre de cet accord. Si les dommages sont supérieurs au dépôt de garantie / dommages se tiendra, le client s'engage à rembourser le propriétaire pour les frais engagés pour réparer / remplacer / nettoyer ou réparer tout dommage causé.
- 3.2. Le locataire et ses invités sont tenus de prendre soin de la propriété et de son mobilier. Si cela n'est pas respecté, le propriétaire se réserve le droit d'expulser eux et leurs invités.
- 3.3. La propriété est fournie tel que décrit sur le site web ([www.loireindulgence.com](http://www.loireindulgence.com)). La propriété dispose de deux cas d'escalier qui peut être difficile à monter si les clients ne sont pas physiquement capables. Le propriétaire décline toute responsabilité pour les dommages qui se produisent pendant que le locataire ou ses invités sont en utilisant la propriété.
- 3.4. Le propriétaire n'accepte aucune responsabilité pour toute perte, dommage ou frais encourus de quelque nature que par le locataire ou l'un de leurs clients dans le cadre de la propriété.

### 4. Arrivée

- 4.1. La propriété est située au 5, rue de la Paix, Saint Aignan sur Cher, 41110, France.
- 4.2. Heure d'arrivée sur la date d'arrivée sera après 1700h. Cela permet pour le changement et le nettoyage après les précédents occupants. L'heure d'arrivée peut négocier au moment de la réservation.
- 4.3. Il faudrait prendre contact avec le gestionnaire de la propriété à la date d'arrivée, au moins 1 heure avant, pour vous assurer que vous êtes rencontrés à la propriété.

### 5. Départ

- 5.1. Heure de départ sera avant 11h00.
- 5.2. Les clients sont priés de quitter les lieux dans l'état de propreté, d'entretien général et l'ordre dans lequel il a été trouvé. Des frais supplémentaires seront prélevés sur le dépôt de garantie / dommages si un nettoyage supplémentaire est nécessaire.

### 6. Autres éléments

- 6.1. La propriété peut être occupé que par le nombre de personnes convenu dans le formulaire de réservation.
- 6.2. Le propriétaire, ou son représentant, doit avoir accès à la propriété, à tout moment raisonnable durant toute l'occupation, y compris de faire des réparations urgentes ou de travaux.
- 6.3. C'est interdit de fumer strictement dans la propriété.
- 6.4. Les animaux sont interdits dans la propriété.
- 6.5. Meubles et objets fournis dans la propriété ne doivent pas être retirés de la propriété.
- 6.6. Les locataires et leurs invités ne doivent pas bloquer les drains, sinon le locataire sera responsable de tous les frais engagés dans la réparation de tout dommage.
- 6.7. Un téléphone est fourni pour permettre au locataire de faire les appels standards vers les lignes fixes vers les destinations suivantes seulement sans frais:

- 6.7.1. France métropolitaine.
- 6.7.2. Autriche, Andorre, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Angleterre, Allemagne, Hongrie, Islande, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Ecosse, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande du Nord, Irlande du Sud, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pays de Galles, Portugal, Sicile, Suède, Suisse et Vatican.
- 6.7.3. République d'Afrique du sud
- 6.7.4. Canada, États-Unis, Bahamas, Bermudes, République Dominicaine, Mexique, Panama, Puerto Rico, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Pérou et Venezuela.
- 6.7.5. Australie et Nouvelle-Zélande
- 6.7.6. Chine, Hong Kong, Bahreïn, Bangladesh, Brunei, Guam, Inde, Jordanie, Macao et Saipan
- 6.7.7. Corée du Sud, Japon, Malaisie, Israël, Russie, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Indonésie et Vietnam
- 6.8. Disposition de La télévision et Internet sont dépendants des fournisseurs de services externes.